



PARTICIPATION CITOYENNE

Outil d'intelligence collective

À l'heure du grand débat national, le bilan dressé, fin 2018, par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) sur les pratiques participatives, depuis sa création (voir site <https://i-cpc.org/>) il y a dix ans, est riche d'enseignements. Le délégué général de l'Institut, Pierre-Yves Guihéneuf, évoque en premier lieu une remise en cause des procédures traditionnelles de consultation des citoyens (enquêtes et débats publics) mais aussi des procédures de représentation démocratique.

« Cela est dû notamment à la multiplication des conflits liés aux grands projets d'aménagements ayant des impacts sur l'environnement : Notre-Dame-des-Landes, Bure, Sivens... » Ces dix dernières années ont aussi vu le champ de la participation citoyenne se structurer et se professionnaliser. Des prestataires de services proposent leurs conseils aux administrations d'État et des collectivités qui elles-mêmes créent des services internes pour mettre en œuvre la concertation et la participation.

Parallèlement, des formations telles que le Master 2 de la Sorbonne aident à une montée en compétences sur ces sujets.

Encore des réticences

L'inscription de la participation dans le paysage des collectivités, mais également dans celui des grandes entreprises prenant en charge de grands projets d'aménagement, a généré une vision plus apaisée et moins craintive de l'implication des citoyens dans les processus de décision publique. « Il n'en demeure pas moins des réticences dans les administrations locales et nationales. Elles redoutent l'immixtion de profanes dans des sujets qu'elles maîtrisent par leurs compétences et leur expérience. Mais l'apport des citoyens consiste en un savoir d'usage complémentaire des connaissances détenues par

les experts », fait valoir Pierre-Yves Guihéneuf. Et d'ajouter : « La mise en commun de ces savoirs et de ces coopérations crée une intelligence collective très productive. » Elle pourra être renforcée par les technologies numériques qui offrent de larges perspectives de développement à la participation et amène à la repenser. Pour favoriser la progression de la participation,



Pierre-Yves Guihéneuf évoque une crise des procédures de représentation démocratiques.

l'ICPC appelle de ses vœux la constitution d'une culture partagée de la participation qui définirait mieux les droits et devoirs tant des citoyens que des pouvoirs publics. À méditer ! ●

Victor Rainaldi

Des citoyens engagés

Si 88 % des citoyens estiment que la démocratie participative est une bonne chose, 68 % pensent qu'elle sert aux élus à les écouter tout en décidant sans eux (baromètre Res Publica de janvier 2017). Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles ils renâclent parfois à se mobiliser dans les instances de concertations ou dans le processus électoral et préfèrent les actions directes de protestation dans des cadres informels. Ces mobilisations (Nuit Debout, Indignés...) démontrent une réelle envie de s'engager de la part des citoyens.



HAUTS-DE-SEINE ET YVELINES | SOCIAL

Un schéma interdépartemental au service du social

À l'automne dernier, les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont adopté un schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale qui détaille les actions qui seront menées dans les champs de l'enfance – notamment de la protection maternelle et infantile –, de l'insertion et de la perte d'autonomie, au cours des cinq prochaines années. En matière d'autonomie par exemple, les deux départements ont choisi de s'engager dans l'accompagnement numérique. Deux plateformes de service seront ainsi créées pour les personnes souffrant du spectre autistique et pour celles en situation de handicap psychique. Les deux départements ont décidé de fusionner « pour rapprocher le centre urbain de la métropole et les territoires périurbains et ruraux périphériques dans l'objectif de réduire les inégalités sociales, les fractures territoriales, et continuer à répondre



aux besoins des habitants des deux territoires. Cette démarche, entamée il a plus de deux ans, constitue une réponse au mouvement social actuel », témoignent les deux collectivités.

Nouvelles organisations

La mise en œuvre de ce schéma a nécessité une nouvelle organisation des services afin de faire travailler ensemble les équipes comme ce sera le cas dans le champ de la PMI et de l'enfance avec l'inter-départementalisation de l'équipe médicale, la mise en place d'une plateforme téléphonique pour la prise de rendez-vous,

ou encore l'organisation de formations communes pour les assistants maternels. Même volonté dans le champ de l'insertion avec le partage d'outils facilitateurs d'échanges entre les deux territoires comme les plateformes de mise en relation des entreprises et des bénéficiaires du RSA par exemple. « Cette démarche a permis une appropriation réciproque des pratiques, expériences et savoir-faire. À titre d'exemple, elle a également permis de partager des compétences d'experts et de regrouper certaines équipes de direction », concluent les deux départements. ●

Hélène Delmotte



87 | SAINT-JUNIEN | MOBILITÉ

Le Liberbus facilite les déplacements des seniors

Depuis le mois de juin 2016, les personnes âgées de Saint-Junien de 65 ans et plus ou présentant des difficultés de mobilité bénéficient d'un formidable outil mis en place par la municipalité : le Liberbus. Ce minibus sillonne les rues du village les lundis et vendredis après-midi ainsi que le mercredi matin pour récupérer les voyageurs qui se sont préalablement inscrits à la mairie. Ce dispositif a été initié par le CCAS en partenariat avec l'association Pouce Travail, lui conférant ainsi un volet d'insertion.

Lutte contre l'isolement

« Nous nous sommes rendu compte que de nombreuses personnes étaient seules, n'avaient pas de possibilité de se déplacer,

n'osaient plus solliciter leur famille ou leurs voisins et cela renforçait leur isolement et donc leur malaise », explique Danielle Masneuf, directrice du CCAS. Le Liberbus permet aussi aux personnes âgées de faire des courses, de rendre visite à leur famille ou à des amis ou tout simplement se promener. L'association d'insertion Pouce Travail a proposé à des personnes en recherche d'emploi volontaires de bénéficier d'une formation spécifique, notamment à la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Une formation assurée par le centre hospitalier de Saint-Junien. Un dispositif utile à plus d'un titre. Au total, le dispositif fonctionne bien avec de nombreux utilisateurs réguliers. ●

S. M.



Le minibus Liberbus sillonne les rues du village pour récupérer les personnes âgées.